

## **Groupe de travail CMJ**

**Compte rendu de la réunion du 08/07/2017 (10h00-11h00)**

**Présents : Léonie, Jihan, Elyne, Ninon, Sarah.**

**Equipe d'accompagnement : Sébastien.**

**Absents : Tristan, Aurélien, Margot, Shaïnès, Vincent.**

Ordre du jour :

- Retour sur le Conseil Municipal du 19 juin 2017
- Point sur le cinéma en plein air
- Jardin partagé
- Organisation des prochaines réunions à partir de septembre 2017
- Points divers.

### **1/ Retour sur le Conseil Municipal du 19 juin 2017 :**

Un retour d'expérience est fait suite à la participation des élus du CMJ au Conseil municipal du 19 juin est fait. Les jeunes élus en gardent un bon souvenir. Sébastien rappelle que le CM a donné un accord de principe pour la poursuite du projet de poteaux distributeurs de sacs à crottes et du projet de brassards fluorescents.

Il faudra travailler dès la rentrée sur ces deux projets pour les mettre en place d'ici la fin de l'année.

Pour les brassards, il est proposé d'inscrire dessus « offert par le CMJ de malataverne » et de mettre le logo de la commune. Lors de la demande de devis, il faudra voir si cela est possible. L'objectif est de les distribuer à l'automne quand les jours seront plus courts (lors du changement d'heure ? vacances de la toussaint ?).

Pour les sacs à crottes, conformément à la demande des élus municipaux, il faut déterminer précisément où on doit mettre ces distributeurs pour que leur utilisation soit favorisée. La réussite de ce projet passe par la pertinence des emplacements choisis. La proximité des poubelles est aussi à prendre en compte pour le dépôt des sacs après utilisation.

### **2/ Point sur le cinéma en plein air :**

Les jeunes élus ont distribué dans les classes à l'école les flyers pour faire la promotion de la séance du cinéma en plein air et la présentation du film choisi. Il y a eu un bon retour des enfants de l'école.

La communication doit se poursuivre au mois d'août par une distribution toutes boites et un affichage sur le même modèle que l'an dernier.

Sébastien informe le CMJ du projet mené par un jeune malatavernois, Calvin POULAIN. Ce projet intitulé « le train de la liberté » l'a entraîné sur les traces de jeunes et d'enfants cachés pendant la guerre. Il a fait un voyage avec plusieurs étapes qui l'a conduit jusqu'à Amsterdam. Il doit faire un film retraçant ce voyage et il propose de le diffuser en première partie, lors de la soirée du cinéma en plein air.

L'organisation de l'an dernier sera reconduite :

Besoin de matériel : une fiche de demande de matériel a été déposée en mairie :

- La remorque podium comme l'an dernier pour poser l'écran
- Le petit chapiteau à positionner au centre du terrain pour faire la buvette
- 6 tables
- 6 bancs
- 10 barrières
- Besoin d'électricité au niveau du podium et au niveau du chapiteau
- 1 frigo
- Evier mobile avec arrivée d'eau au niveau du chapiteau
- 1 débit de boisson
- Petite sono avec un micro pour le petit mot d'accueil
- Repli à la tuilerie en cas de mauvais temps.

Il n'est pas demandé une extinction de l'éclairage public car cela ne gêne pas la diffusion et la lumière sera bien utile pour le rangement du matériel après la projection.

Ventes buvette :

Pour les boissons : il est prévu de prendre 50 boites de Coca-cola, 50 de Schweppes agrumes, 50 d'Oasis, et 50 de bière comme l'an dernier. En plus cette année : 50 petites bouteilles d'eau.

Tarif : 1 euro pour les bouteilles d'eau, 1.5 euros pour les sodas et 2 euros pour la bière.

Sébastien se charge d'aller chercher les boissons chez Socohm la semaine avant la diffusion et de vérifier ce qu'il reste du stock de l'an dernier.

Pour les friandises : popcorn (60 litres et 100 gobelets comme l'an dernier) à 1 euros et bonbons 2 X 30 sachets à 1 euros les deux sachets comme l'an dernier.

Sébastien se charge de la commande comme l'an dernier.

Il est rappelé que le but n'est pas de faire du bénéfice mais de proposer des boissons et friandises aux spectateurs pour que la soirée soit plus conviviale.

Il faudra prévoir un fond de caisse comme l'an dernier.

Sébastien pense organiser une réunion le 02 septembre après-midi pour l'installation du matériel et la détermination du rôle de chacun lors de la soirée.

### **3/ Jardin partagé du CMJ :**

Le règlement du jardin partagé a été validé au conseil municipal du 19 juin. Il doit maintenant être affiché et mis en ligne sur le site de la commune.

Le planning pour l'arrosage doit se renforcer et un arrosage chaque jour est nécessaire.

**RDV de tous les élus disponibles chaque soir à 18h00 pour un arrosage collectif.**

Il est rappelé que tous les élus du CMJ doivent participer pour éviter que ce soit toujours les mêmes qui viennent... plus il y a de monde et plus courte est la durée d'arrosage.

La communication à l'école a été faite et un seul volontaire a répondu pour le moment (un coupon-réponse déposé dans une boîte à idées). Léonie, Jihan et Sarah vont passer voir Salomé Remen pour lui indiquer les jours et heures de RDV pour l'arrosage.

### **4/ Organisation des prochaines réunions CMJ :**

Le rythme, les horaires et le lieu semblent convenir à tous les élus présents. Il est donc décidé de poursuivre à la rentrée sur la même organisation.

Les prochaines réunions seront donc de 10h00 à 11h00 le :

- Samedi 9 septembre
- Samedi 14 octobre
- Samedi 18 novembre
- Samedi 9 décembre

Comme indiqué plus haut, une réunion spéciale cinéma en plein air se tiendra le 02 septembre. L'horaire et le lieu seront précisés plus tard.

### **5/ Points divers :**

- Sébastien indique qu'il a eu vent de problèmes entre certains élus du CMJ. Ces chamailleries et pleurs ne sont pas conformes au projet du CMJ. Sébastien rappelle que « ***Vous avez été élus pour mener des projets ensemble et l'image qui est donnée au niveau des enfants*** »

*de l'école (vos électeurs) n'est pas bonne. Le CMJ est fait pour apprendre à travailler ensemble, à se respecter, à échanger des idées. Ce n'est pas un lieu de pouvoir où l'on règle ses comptes. Vous êtes là pour vous faire plaisir, pas pour vous faire pleurer ! Chaque élu a droit à la parole, d'avoir des idées, de ne pas être d'accord... Et s'il y a un problème, on en parle et on le résout ensemble ».*

Sébastien conclut en disant qu'il n'est pas content car on a rapporté des propos qu'il n'avait jamais tenu au sujet d'une conseillère du CMJ du genre: « Sébastien a dit que tu devais démissionner ». *« Si j'ai quelque chose à dire, je le dis directement à la personne concernée. C'est grave et ce n'est pas honnête d'inventer ce genre de propos »*.

Tous les élus n'étant pas là aujourd'hui, ce point sera repris au besoin en présence de tous. En espérant que l'été apaise ces tensions pour que notre travail reprenne sereinement à la rentrée. Pour ces vacances, Sébastien conseille à tous la relecture du règlement intérieur du CMJ.

- Suite au déménagement d'un élu du CMJ, le règlement précise « qu'en cas de déménagement, l'élu jeune garde son statut de Conseiller Municipal Jeune à condition qu'il soit toujours scolarisé dans la commune de Malataverne ». Aurélien devra prévenir Sébastien de la poursuite ou pas de son mandat à la rentrée en fonction de son lieu de scolarisation.
- Les clés des boîtes à idées passent de Shainès à Elyne pour la prochaine période. Le courrier trouvé dans les boîtes à idées est surprenant sur cette période : une inscription à la boum du primaire, trois coupons suite à l'enquête des délégués de parents d'élèves sur les rythmes scolaires, une affiche pour la fête de la musique. Une nouvelle étiquette sera mise en place sur la boîte devant l'école pour bien la distinguer. Il y avait quand même deux lettres pour le CMJ : le coupon d'inscription au jardin partagé de Salomé Remen. Un courrier proposant de faire une sortie VTT autour de Montchamp. Le CMJ prend en note cette idée. Elle sera revue en septembre pour voir si on peut l'organiser à l'automne.
- La réunion se termine avec le partage de bonbons et la dégustation d'un bon gâteau. Merci à Léonie et Sarah.

\*\*\*\*\*

Cinéma en plein air le 02/09/2017 à 20h30 + réunion d'installation (horaire à préciser).

Prochaine réunion CMJ : 09/09/2017 de 10h00 à 11h00 à l'annexe mairie